Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG

Une entreprise familiale depuis 1963

Formulaire de commande

DYCKERHOFF

PHARMA

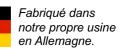
Perchlorate de sodium Dyckerhoff 300 mg/ml gouttes buvables

Les gouttes de perchlorate de sodium sont un médicament essentiel en radiologie, en médecine nucléaire et en soins intensifs. L'Irénat®, autorisé en France et en Allemagne avec 15 gouttes par ml, n'est pas disponible pendant au moins 2 ans (arrêt de la production).

Avec l'autorisation des autorités allemandes, Dyckerhoff Pharma commercialise un nouveau médicament fini comme alternative directe à Irenat[®]. Maintenant disponible à l'importation !

Perchlorate de sodium Dyckerhoff 300 mg/ml gouttes buvables

 Disponibilité en permanence : Fabriqué dans notre propre usine avec les normes BPF, à Cologne, Allemagne, sans avoir recours à des fabricants sous contrat.



Compatible avec le schéma posologique établi en France depuis 60 ans ;
 la dose par goutte est identique à celle du médicament Irenat[®] autorisé en France avec
 15 gouttes par ml

1 ml contient 300 mg de perchlorate de sodium. 1 goutte contient 20 mg de perchlorate de sodium.

• Etiquetage et notice en français et en allemand (bilingue). Exemple ici: www.perchlorate-dyckerhoff.fr

• Etiquetage et flotice en français et en allemand (bi	illigue). Lizemple ici. www.perciliorate-dyckernon.ii					
Commandes commandes@perchlorate-dyckerhoff.fr Tél. +49 221 292 6613-6 Fax +49 221 292 6613-9	Conseils pharmaceutiques et médicaux : infomedical@perchlorate-dyckerhoff.fr Tél. +49 221 292 6613-7 www.perchlorate-dyckerhoff.fr					
Emballage clinique Prix Réf. Art. FR19275343 départ usine 10 x 20 ml 398,69 €	Nous passons une commande ferme Inscrire le nombre d'emballages cliniques					
Livraison gratuite dans l'EEE.	x Emballages cliniques avec 10 x 20 ml					
Emballage individuel Prix Réf. Art. FR19275337 départ usine	Nous demandons une offre pour Inscrire le nombre d'emballages individuels					
1 x 20 ml Sur demande						
Nouveau client : Veuillez fournir une copie ovotre licence de pharmacien / grossiste.	de Client existant, N° de client :					
2 % de réduction : Nous avons fourni un ma	andat de prélèvement SEPA (formulaire ci-joint).					
☐ Grossiste ☐ Pharmacie ☐	Pharmacie hospitalière					
Adresse de livraison :	Adresse de facturation, si différent :					
Nom / Société	Nom / Société					
Rue, numéro	Rue, numéro					
Code postal, lieu	Code postal, lieu					
Pays	E-mail pour les factures					
Instructions de livraison	E-mail pour les questions					
Personne de contact	Tél. Fax					
Nos besoins mensuels en perchlorate de sodium						
(estimation non contractuelle pour la planification) :						
Emballage Emballage clinique par mois	Date et signature					
<u> </u>						

Nous vous remercions pour votre commande. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles. 25/03/2024, offre valable jusqu'au 30/06/2024. Les conditions générales s'appliquent, voir www.perchlorate-dyckerhoff.fr

Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG

Robert-Perthel-Str. 49 50739 Cologne, Allemagne www.perchlorate-dyckerhoff.fr directeurs généraux: Sigrid Schühlein, pharmacienne responsable Karl-Heinz Schühlein, médecin Registre du commerce de Cologne, HRA 5379; Associé commandité : Dyckerhoff Pharma Verwaltung GmbH, HRB 2593

Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG

Une entreprise familiale depuis 1963

DESIGNATION DU CREANCIER

DYCKERHOFF

PHARMA.

Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG Robert-Perthel-Str. 49 50739 Cologne Alemagne

M	andat	de	prélève	ement	SEPA	de	base	pour	les	pai	iemen [.]	ts ré	écurre	nts	š
---	-------	----	---------	-------	------	----	------	------	-----	-----	--------------------	-------	--------	-----	---

Identifiant créancier SEPA :	DE05 ZZZ 0000 0478 962

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nom de client	
Numéro de client, si disponible	
Numéro et nom de la rue	
Code Postal, Ville, Pays	
Titulaire du compte, si différent	
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)	
Établissement de crédit (nom)	
ldentification internationale de la banque (BIC)	
Date Sig	nature

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Dyckerhoff Pharma GmbH & Co. KG.

www.perchlorate-dyckerhoff.fr